

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 24 janvier 2019**

D06_240119

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre janvier à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés

Membres présents : Valérie CHANAL, Jean-Luc REBOUD, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Viviane CLAVIER, Geneviève NOUYRIGAT, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Pascale ROBERT, Gregor DAVID, Elise DECEUNINCK, Victorine GIRARD, Marion BOUTET.

Membres représentés : Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Romain TINIERE (procuration à Philippe SALTEL), Patricia LADRET (procuration à Michèle ROMBAUT), Pierre-André PICHON (procuration à Pascale ROBERT), Alain MATTONE (procuration à Geneviève NOUYRIGAT), Bernard CARTOUX (procuration à Jean-Luc REBOUD), Mireille JACOMINO (procuration à Valérie CHANAL), Hugo PRAT-CAPILLA (procuration à Victorine GIRARD).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

Il est décidé de reporter le vote concernant la création du DU « Méthode d'étude des milieux naturels – Botanique appliquée » afin de préciser le public et le cadre de cette formation, et d'étudier la pertinence de délivrer cette formation sous la forme d'un DU.

Les demandes de renouvellement et de modification des formations non accréditées ainsi que les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances associés sont soumis au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	16
Membres représentés	8
Nombre de votants	24
Voix favorables	22
Voix défavorables	0
Abstentions	2
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les demandes de renouvellement et de modification des formations non accréditées ainsi que les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances associés.

Fait à St Martin d'Hères, le 31 janvier 2019

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 22/02/2019

Transmis au Rectorat le : 22/02/2019

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DELIBERATIONS
N°D06_240119**

Année universitaire : 2018/2019

Transmission DEVE : Oui

Composante : Chimie et biologie

Fiche validée : Oui

Statut de la formation : Création

Formation

Intitulé de la formation : METHODE D'ETUDE DES MILIEUX NATURELS - BOTANIQUE APPLIQUEE

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date de passage en Conseil UFR : 12/11/2018

Date de passage en CFVU : 13/12/2018

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Rolland Douzet

Régime : Formation initiale;Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectif formation initiale 2017 :

Effectif formation continue (y compris contrat pro) 2017 :

Effectif prévisionnel formation initiale : 20

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 12

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Préciser le niveau :

Dépôt RNCP : Non

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

1.1 Contexte et besoins

Dans son offre de formation en sciences de l'environnement, l'université Grenoble Alpes propose un Master axé sur les sciences de la biodiversité et l'étude des écosystèmes (Master Biodiversité Ecologie Environnement). Plus de 85 % des étudiants du parcours Gestion de l'Environnement trouvent un emploi en lien avec la gestion de la biodiversité et l'aménagement du territoire. Bien que les recruteurs apprécient cette formation de niveau bac +5, ils expriment aussi le besoin d'une formation plus courte ciblée sur les bases méthodologiques pour l'expertise botanique. Cette expertise est nécessaire pour l'évaluation et le suivi de nombreux dispositifs de protection et de gestion de l'environnement. Le constat des professionnels est récurrent et soulève le manque cruel de formation naturalistes de terrain dans l'enseignement supérieur et le manque de personnel compétent. De plus, la recherche en sciences de la biodiversité et de l'environnement fait largement appel aux compétences en botanique pour toutes les caractérisations d'écosystèmes préliminaires à tout travail de modélisation, d'évaluation des services écosystémiques, de compréhension du fonctionnement et de l'évolution des écosystèmes... Nous proposons une formation de type Diplôme Universitaire (DU) pour répondre à ces besoins. Le DU intitulé « Méthode d'Etude des Milieux Naturels – Botanique Appliquée » apportera concepts et méthodes pratiques directement applicables par les professionnels de l'environnement et les acteurs de la recherche.

Le public visé est de deux types :

En formation initiale, il concerne les étudiants de L3 ou de Master désirant s'orienter vers les métiers de l'environnement au sens large, ou en lien avec la biodiversité ou même l'enseignement. Ce DU est un plus par exemple pour accéder à des masters estampillés environnement ou biodiversité pour les étudiants de licences ou pour décrocher de nombreux stages en M1 ou M2 ou un premier contrat pour des étudiants fraîchement diplômés de L3 ou Master.

En formation continue le public visé est celui des professionnels de l'environnement au sens le plus large. Depuis les enseignants du secondaire et du supérieur au personnel des Jardins Botaniques ou de structures publiques liées à l'environnement et la biodiversité (CBN (conservatoires Botaniques Nationaux), parc nationaux et régionaux, collectivités territoriales) ou enfin de structures privées (Bureaux d'études, cabinets d'expertise). Il intéressera aussi les ingénieurs d'étude ou de recherche des laboratoires de recherches en environnement ou en biodiversité.

Ces besoins sont clairement identifiés et récurrents dans le domaine. Aucune formation réellement professionnalisante dans le domaine n'est actuellement proposée.

Objectifs :

Acquérir les bases méthodologiques et pratiques de l'expertise naturaliste :

Compétences théoriques :

-Morphologie florale

-Différentes méthodes de relevé de la végétation et choix de la méthode en fonction des objectifs à atteindre

-caractérisation d'un milieu grâce à la végétation.

Savoir-faire pratique :

- Analyse florale
- Détermination sur flore
- Prélèvement d'échantillons
- Relevés de végétation sur le terrain en situation.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

- Etudiants en formation initiale des filières en sciences de l'environnement, enseignement SVT, géographie... tout étudiant se destinant aux carrières de l'environnement. Niveau L2 au moins.
- Personnel en formation continue dans les domaines de l'environnement et de la biodiversité au sens large.

2.2 Conditions d'admission

Pas de conditions d'admission

II. Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : Fin mai/début juin

Durée de la formation : 10 jours (deux semaines)

Formation semestrialisée : Non

Volume horaire de la formation : 60h par groupe (1 groupe est constitué de 16 participants au maximum). La partie théorique (26h) est commune à l'ensemble des apprenants.

ECTS : 3. Ces ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits classiques.

Article 4 : Composition des enseignements

Stage : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

III. Contrôle des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen

5.1 Assiduité aux enseignements

Assiduité obligatoire. Aucune dispense accordée.

5.2 Remarques et précisions éventuelles

Ecrit terminal écrit (ET 50%)

Examen pratique (détermination, identification CC = 50%)

5.3 Absences aux examens

Examen terminal :

Si ABI l'étudiant est DEF

Si ABJ l'étudiant est DEF

Examen Pratique :

Si ABI l'étudiant est DEF

Si ABJ l'étudiant a la note de 0

Article 6 : Résultat

6.1 Jury

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA, en date du 20 mai 2016

Enseignants du module + un professionnel du diagnostic environnemental

Périodes de jury : juin 2019

6.2 Conditions d'obtention du DU/DIU

Assiduité + moyenne à l'évaluation.

La note d'écrit et la note de contrôle continu se compensent.

6.3 Redoublement

pas de redoublement

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 15 €

Tarifs Formation continue : 680 € (si exonération 1/2 tarif)

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation

Notions théoriques : (26h)

I. Notions de Botanique : cette partie pourra être préparée en amont par les apprenants, sous forme de pédagogie inversée) de manière à optimiser l'apprentissage plus rapide des notions de base et permettre une mise à niveau de tous les publics avant l'entrée dans le vif du sujet.

A. Morphologie végétale.

B. Les principales familles d'angiospermes en France et leur étude pratique.

II. Méthodes d'étude de la végétation

A. Les méthodes de relevés (abondance/dominance, Braun-Blanquet, quadrat, relevé linéaire, point-contact...)

B. Analyse statistiques des relevés effectués

C. Caractérisation des milieux grâce à la végétation : cartographie d'habitats, diagnostic environnemental.

Travaux pratiques : (24h) (sans coût de matériel pour l'UFR)

Dissection florales et apprentissage de l'identification sur flore. Utilisation de la plateforme d'imagerie microscopique de l'UFR chimie-biologie (projet Idex IMAG'IN)

Sorties/Terrain : (10h)

Mise en pratique des apprentissages sur le terrain : deux sorties aux environs de Grenoble (sans coût financier pour L'UFR) pour :

-Identification des principales essences ligneuses de la région

-Réalisation de relevé sur le terrain

-Etude de la dynamique de la végétation, caractérisation des milieux en découlant

Une condition physique minimale pour aller sur le terrain est requise.

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION (Offre non accréditée) (Public MIXTE)

METHODE D'ETUDE DES MILIEUX NATURELS - BOTANIQUE APPLIQUEE		Nombre de stagiaire	32
UFR CHIMIE BIOLOGIE	Nombrecontrat pro	Tarif FI	15
	Nombre de FC	Tarif FC	680
	Nombre d'étudiant		
	Nombre heures apprenants		
RECETTE FC			8 160 €
RECETTE FI			300 €
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL			8 460 €
COÛTS DIRECTS			
COÛTS Enseignement Heures de formation		Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure
			Coût total des heures de formation
	Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	68	43 €
	Heures CM (=TD*1,5)	26	65 €
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT			
Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
	Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	10	54 €
	Heure TD Enseignant (HC)		43 €
	Heure TD vacataire		59 €
Accueil, orientation, accompagnement, ingénierie pédagogique FC			
	Heure CAT A par stagiaire		34 €
	Heure CAT B par stagiaire		28 €
	Heure CAT C par stagiaire		23 €
	Cout moyen Biatos par stagiaire		28 €
	Autres (honoraires de formation...)		0 €
Charges directes de la composante (Pack1)			
	Charges directes de masse salariale adm et financière		
	Charges directes de fonctionnement		
Autres charges directes DFCA			
	Charges directes de masse salariale		0 €
	Charges directes de fonctionnement		0 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION			5 141 €
COÛTS SPECIFIQUES			
	- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)		
	- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
	- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
	- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		
	- Autres frais spécifiques		
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			0 €
I - TOTAL COÛTS DIRECTS			5 141 €
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS "FORFAITAIRES" (10% des recettes)			846 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II)			5 987 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)		29,2%	2 473 €

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets		187 €	
	dont coûts directs	161 €	
	dont coûts indirects	26 €	
Coût complets de l'heure de formation		3,12 €	
Marge sur coûts directs		104 €	
Marge sur coûts complets		77 €	